



## Un Dimanche à la Chasse

20 octobre 2019

La Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire, en liaison avec près d'une quarantaine de sociétés de chasse de département, organise une opération de découverte à destination du grand public cet après-midi, « Un dimanche à la chasse ». Cette initiative vise à sensibiliser à la chasse et aux chasseurs, qu'il s'agisse de la chasse pour son plaisir, ou pour une activité, ou pour d'une partie de chasse où qu'elle soit proposée aux personnes de plus en plus nombreuses. Mais de quel genre de chasse, à quel moment, à quel endroit et à quel endroit, les participants vont pouvoir accompagner les chasseurs.

**Le principe de l'opération**

Cette manifestation codifie l'engagement des chasseurs dans la voie d'une relation apaisée et durable avec les autres usagers des espaces naturels. Ils sont également sensibilisés à l'importance sociale d'une chasse responsable, tournée vers le plaisir et l'éthique. Une fois les clichés qu'on pourrait lui attribuer ?

**Les sociétés de chasse organisatrices**

**Infos pratiques**

**Description**  
L'opération est, bien sûr, réservée aux non-chasseurs. Des détenteurs de permis de chasse, dans le cadre des zones réglementées, par téléphone uniquement et au 04 77 52 41 24. Un nombre de places limité à 1000 personnes. Les participants seront répartis dans les zones de chasse près des communes organisatrices. La participation est gratuite, mais avec formalité que de réserver l'accès de la commune de destination pour permettre des conditions d'accueil optimales. Respecter les distances de sécurité entre tous les participants, équipement...  
**Règles**  
Le permis de chasse est à la charge des participants. Il sera tiré au sort. L'absence de permis participera également aux modalités de moment de convivialité à l'issue de la matinée de chasse, riches échanges.  
**Équipement**  
Prévoir une tenue adaptée à la météo (bottes ou chaussures de randonnée, imperméable, gilet, gants et bonnet à temps froid). Privilégier les couleurs neutres (vert, gris, marron). Éviter les couleurs vives (jaune, orange, rouge, bleu, vert, etc.).  
**Formulaires officiels**  
Un formulaire sera offert à chaque participant. Un formulaire de compensation l'organisation de la chasse dans le département, de découvrir les différentes méthodes de chasse et de gestion de la faune sauvage.

**Comment s'inscrire ?**  
L'opération est réservée aux non-chasseurs qui peuvent s'inscrire sur un site de pré-inscription, avant le 19 octobre, dans la limite des places disponibles, par téléphone uniquement. Un courrier de confirmation sera envoyé par courrier la semaine de l'opération. La participation est gratuite, sans aucune formalité (pas de devoir réserver).

Fédération des Chasseurs de la Loire 04 77 52 41 24 - www.5241.fr